

**PESTE PORCINE CLASSIQUE
DUREE DE L'IMMUNITE OBTENUE CHEZ LA TRUIE
AVEC LA SOUCHE THIVERVAL, DANS LES CONDITIONS DE LA PRATIQUE**

M. LAUNAIS (1) et J.M. AYNAUD (2)

(1) Laboratoire COGLA - Institut Biologique de Libourne - B.P. 126 - 33500 Libourne

(2) I.N.R.A. - Laboratoire de Pathologie porcine - Route de Thiverval - 78850 Thiverval-Grignon

I. INTRODUCTION

Des expériences antérieures ont démontré que la vaccination des porcs à l'engrais pratiquée vers l'âge de 2 mois leur conférait une protection tout au long de leur vie économique (1).

Pour les reproducteurs, il nous a semblé intéressant de savoir si une seule injection de vaccin, pratiquée avant la première portée suffisait à maintenir de façon constante, un taux d'anticorps assez élevé pour assurer une efficace protection tout au long de leur vie économique.

II. MATERIEL ET METHODES

L'expérience a été conduite à partir de 5 truies appartenant à un élevage du Sud-Ouest où la vaccination contre la peste porcine n'était pas pratiquée.

Les truies furent vaccinées avec une dose de vaccin préparé avec la souche Thiverval (2) avant leur première mise-bas. Elles furent normalement intégrées parmi les autres reproductrices de l'élevage afin de respecter totalement les conditions de la pratique.

L'immunité est déterminée par la mesure de l'activité neutralisante anti-peste porcine présente dans le sérum des truies ou des porcelets de leurs portées, prélevé à différents moments.

Le titrage des anticorps neutralisants sériques est effectué par séro-neutralisation en culture cellulaire selon une méthode précédemment décrite (2). Le titre en anticorps du sérum dilué au 1/20⁰ est exprimé par un index de neutralisation.

III. RESULTATS

Les résultats obtenus sont les suivants (fig. 1).

Après une seule injection de vaccin :

1⁰/ L'activité neutralisante du sérum atteint son niveau maximum après un à deux mois,

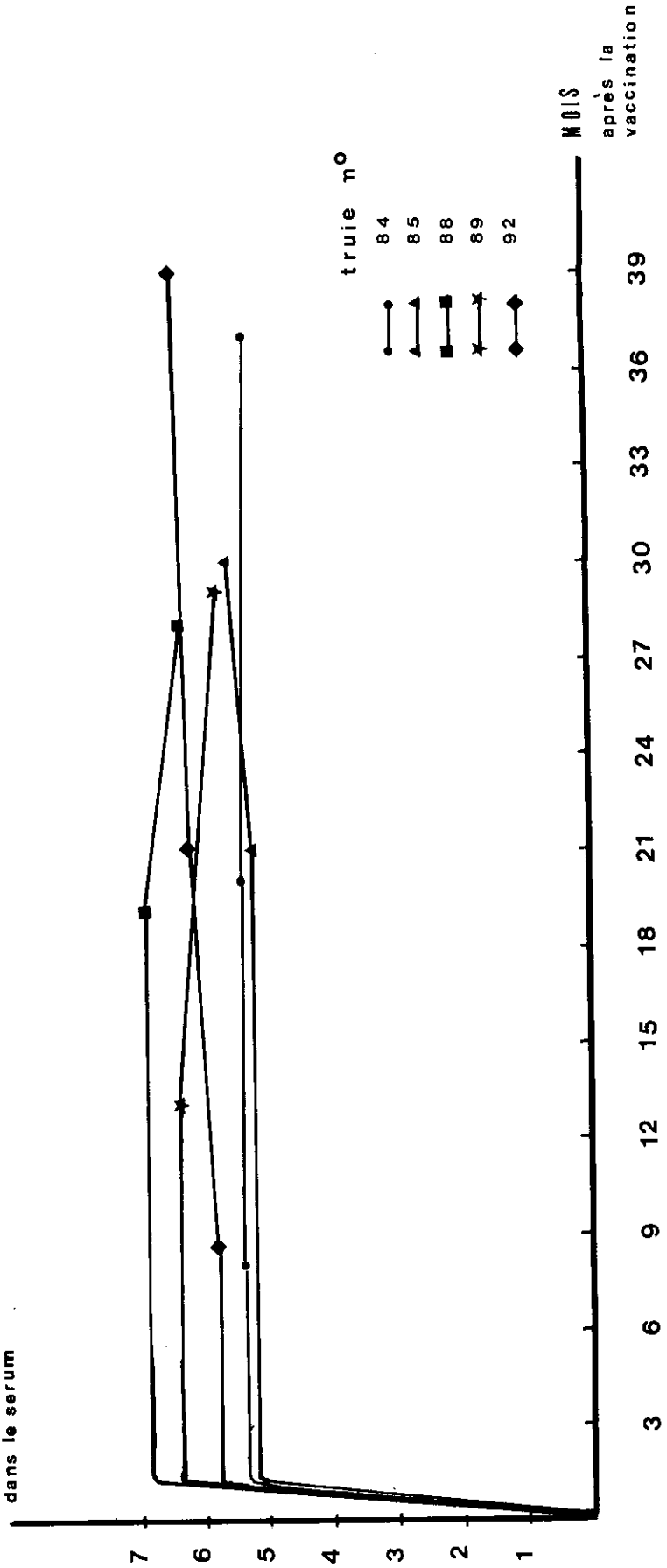
2⁰/ Le niveau est élevé (index autour de 6) et se maintient pratiquement constant tout au long de la période d'observation (39 mois).

Dans ces conditions une seule injection de vaccin confère une immunité précoce et solide qui se maintient tout au long de la vie économique de la truie.

FIGURE 1

CINETIQUE D'APPARITION DES ANTICORPS SERIQUES NEUTRALISANT LE VIRUS DE LA PESTE PORCINE
 CHEZ CINQ TRUIES AYANT RECU UNE SEULE INJECTION DE VACCIN

IMMUNITE ANTI-PESTE PORCINE
 mesurée par l'index de neutralisation
 dans le serum



IV. DISCUSSION

Pour des raisons pratiques nous n'avons pu réaliser une infection virulente d'épreuve chez les truies en expérimentation. Cependant nous connaissons bien la corrélation qui existe entre la présence d'anticorps neutralisants chez les animaux vaccinés et la résistance à une infection virulente. De nombreux travaux antérieurs ont largement démontré que des animaux possédant des anticorps neutralisants sériques d'un niveau élevé (I.N. > 5) étaient dans tous les cas parfaitement résistants à une infection virulente d'épreuve, or les animaux qui font l'objet de ce rapport sont dans ce cas.

Alors que les vaccins contre la peste porcine classique inactivés au cristal violet ou par tout autre agent ne permettent d'obtenir, malgré des injections répétées, qu'une immunité faible, inégale pendant un temps relativement court (3, 4), les résultats obtenus dans cette expérience mettent en évidence les principales qualités de l'immunité obtenue à l'aide de la vaccination avec un virus vivant : l'immunité est précoce, intense et durable.

Ces données n'ont cependant rien de surprenant dans l'espèce humaine, l'immunité induite par les vaccins à virus vivant tels que ceux contre les oreillons, la rougeole et la rubéole est de longue durée. C'est ainsi que tels vaccins protègent au moins 5 ans contre les oreillons, 3 ans contre la rougeole et 2 ans 1/2 contre la rubéole (5).

Il faut enfin souligner le fait qu'une seule injection avant leur première portée suffit à protéger les truies contre la peste porcine durant toute leur vie économique ce qui, dans les conditions de la pratique, est fortement appréciable.

BIBLIOGRAPHIE

1. AYNAUD (J.M.), TEXIER (C.). Pouvoir immunigène et diffusibilité d'un mutant froid de la peste porcine classique utilisée sur le terrain. Journées Rech. porcine en France, 19-24, 1973.
2. LAUNAIS (M.), AYNAUD (J.M.), CORTHER (G.). Peste Porcine Classique : propriétés d'un clone (souche Thiverval) isolé en culture cellulaire à basse température. Application dans la vaccination. Revue Med. vet. 123, 12, 1537-1554, 1972.
3. CORTHER (G.), GALICHER (C.), GELFI (J.). Peste Porcine : Etude comparée du pouvoir immunigène des vaccins à virus vivant et à virus inactivé par la cinétique des anticorps neutralisants dans le sérum. Ann. Rech. vet., 6, n° 1, 93-101, 1975.
4. JANOWSKI (H), MAJDAN (St.), MIERZEJEWSKA (M.). Recherche concernant la résistance chez les porcs vaccinés contre la peste porcine avec le vaccin au cristal violet. Med. Weter, 2,71, 1959.
5. WEIBEL (R.), BUYNAC (E.), STOCKES (J.), HILLEMÁN (M.). Measurement of immunity following live mumps (5 years), measles (3 years) and rubella (2 1/2 years) virus vaccines. Pediatrics, 49, n° 3, 334-341, 1972.